

Les Infos de Base

mercredi 27 avril 2005
volume 8, numéro 17
ISSN 1492-0670



Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique *ACCÈS LÉGAL*^{md}. Bonne lecture et surtout bon travail !

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Québec*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Règlements du Québec*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 17 du 27 avril 2005.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 27 avril 2005 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 17 du 27 avril 2005, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 16 du 23 avril 2005.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 12 mai 2005 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 17 du 27 avril 2005, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 16 du 23 avril 2005.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2005.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase*

Règlements du Canada, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 31 août 2004.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. **A-6.001**, ann. 2.

Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec, L.Q. 2004, c. 32, a. 53.

Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic, L.R.Q., c. **R-8.2**, ann. C.

Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec, L.Q. 2004, c. 32, a. 56.

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. **R-10**, ann. I.

Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec, L.Q. 2004, c. 32, a. 57.

Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, L.R.Q., c. **R-12.1**, ann. II.

Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec, L.Q. 2004, c. 32, a. 58.

Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec, L.Q. **2004, c. 32**.

Entrée en vigueur des articles 1-3, 19-36, 38-46, 53, 56-69, 71.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Règlement sur les aides auditives assurées en vertu de la Loi sur l'assurance maladie, [R.R.Q., c. **A-29**, r.

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

0.02], aa. 19-21, 24, 30, 31, sous-section VII de la Section I du Chapitre V;

Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique et assurés en vertu de la Loi sur l'assurance maladie, [R.R.Q., c. A-29, r. 0.03], aa. 23-25, 25.1, 62-64, 65-67;

Règlement sur les règles de fonctionnement du Comité sur la sténographie, [R.R.Q., c. **B-1**, D. 335-2005 du 13-04-05, (2005) 137 G.O. 2, 1499], nouveau;

Arrêté ministériel concernant la délimitation des terres du domaine de l'État aux fins de développer l'utilisation des ressources fauniques, [R.R.Q., c. **C-61.1**, A.M. 2005-014 du 13-04-05, (2005) 137 G.O. 2, 1616], nouveau;

Plan des habitats fauniques, [R.R.Q., c. C-61.1, Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 1504], nouveau;

Décret sur les agents de sécurité, R.R.Q., 1981, c. **D-2**, r. 1, préambule.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.